

Montrouge, le 19/03/2020

Mr Eric Trappier
Président du GIFAS
Guillaume Faury
Premier Vice-Président du GIFAS

Objet : Crise Coronavirus
Let 32/2020

Monsieur Le Président, Mr Le Premier Vice-Président

La France traverse une crise sanitaire sans précédent. Cette dernière est, sans doute aucun, appelée à s'inscrire dans la durée.

Beaucoup d'entreprises de notre périmètre ont observé un ralentissement important de leurs activités cette semaine, plaçant une bonne partie de leurs salariés en confinement à domicile (télétravail, congés, RTT, chômage partiel ou autre).

Cependant, une incitation forte à redémarrer les activités dès lundi 23 mars s'est fait jour. Cela plonge les salariés de nos industries dans l'inquiétude après les annonces gouvernementales.

Des mesures sanitaires sont envisagées en urgence pour assurer ce redémarrage.

Il est clair qu'une industrie qui pèse autant dans le PIB de la France et dans sa balance commerciale ne peut se figer pendant des mois.

Cependant, la CFE-CGC Aéronautique Espace et Défense soutient :

- La prorogation d'une semaine, au moins, de la veille des activités (hors activités critiques pour assurer l'opérationnalité de nos clients des segments sécurité civile, gendarmerie, sanitaires etc...). La prolongation de cette période permettrait d'arriver à la quinzaine de quarantaine en confinement des salariés.

La CFE-CGC AED pense qu'une temporisation supplémentaire avec maintien des activités urgentes et liées à la sécurité de la nation et des concitoyens sera de nature à démontrer que les employeurs privilégient la sécurité à la continuité d'activité.

La reprise à effectifs réduits permettra aussi de déployer progressivement mais de manière pleinement opérationnelle les mesures de sécurité sanitaire adhoc.

- La tenue d'un comité stratégique de filière exceptionnel, comme vient de le faire l'automobile, afin de réunir tous les acteurs de la filière ainsi que les partenaires sociaux. Les conséquences de cette crise seront lourdes. Nos entreprises sortiront bousculées, les grandes comme les plus modestes. Ce sont ceux qui sauront s'adapter qui survivront. Le comité de filière est un formidable outil d'adaptation commun.

La filière aéronautique est sans doute le grand témoin de ce que l'industrie française sera capable de surmonter cette crise qui s'annonce lourde en conséquences. La filière aéronautique se doit d'être aussi le grand témoin de ce que l'industrie française sait faire de mieux en termes de protection de ses salariés.

Soyez assuré que les équipes CFE-CGC de nos entreprises travaillent dans cet esprit, à la recherche de solutions graduées au sein des CSE, CSSCT et autres.

Les salariés de la filière ont peur. Ils joueront leur rôle avec responsabilité s'ils se sentent rassérénés et protégés par cette reprise progressive contrôlée.

Espérant que ces demandes retiendront toute votre attention, ainsi que celle des membres de votre bureau, je vous adresse, Messieurs, mes respectueuses salutations.

Le Président de la CFE- CGC AED



Ludovic ANDREVON
06 22 04 36 05